



# ATTESTATION BOURGEON

**Roland Murten AG  
Freiburgstrasse 49  
3280 Murten**

**est un preneur de licence de Bio Suisse**

et, selon son contrat de licence du 16.02.1999, il peut utiliser la marque déposée du «Bourgeon» pour les produits sous licence ci-dessous.

**Articles de boulangerie (articles de petite boulangerie et articles de biscuiterie et de biscotterie)**

Biscottes à l'épeautre / Dinkelzwieback

CNp Ballast-Knäckebröt

CNp Vollkorn Zwieback

La labellisation exacte des produits (Bourgeon Bio Suisse, Bourgeon Bio, Bourgeon de reconversion ou Bourgeon Intrants) figure sur les étiquettes et les documents de livraison.

Ces produits sont contrôlés et certifiés chaque année pour le respect du Cahier des charges et des règlements de Bio Suisse. Pour la commercialisation avec le Bourgeon, les produits doivent aussi être mentionnés sur l'actuel certificat bio avec la mention "Bio Suisse". Cette attestation est valable jusqu'au 31.12.2024.

Bio Suisse

Balz Strasser  
Directeur

Dieter Peltzer  
Responsable Garantie et Développement  
de la Qualité

Bâle, 17.11.2023 / 30426